

# Le lexique de la liaison aujourd'hui

Bernard Laks  
Institut Universitaire de France  
Université Paris Ouest  
Modyco (UMR 7114)

---

Depuis une cinquantaine d'années, le phénomène de la liaison est regardé comme un processus phonologique qui voit une forme brève dériver par troncation d'une forme primitivement longue ou, dans la même logique, une consonne lexicalement pertinente, mais généralement muette, se réaliser phoniquement dans certains contextes particuliers (Dell 1973). Alternativement, la consonne de liaison a pût être traitée comme épenthétique, supplétive ou purement lexicale (Côté 2005).

Ces approches découlent toutes de la rupture introduite par la phonologie générative dans les années 1960 (Chomsky and Halle 1968). Je montrerai que cette rupture, et l'introduction d'une mécanique algorithmique qui lui est liée, loin de clarifier le fonctionnement de la liaison en français, l'opacifie en introduisant une rhétorique de la règle et de l'exception totalement inappropriée au traitement de ce phénomène (Schane 1968).

Antérieurement à la phonologie générative, la phénoménologie propre de la liaison consonantique en français avait l'objet de très nombreuses descriptions qui toutes convergeaient vers la mise en évidence d'une très grande variabilité contextuelle, sociale et stylistique ((Martinon 1913; Fouché 1959). Je montrerai qu'une réanalyse de cette phénoménologie à la lumière des données récemment accumulées par les phonologies de corpus (Durand, Laks et al. 2009) fait apparaître quatre dynamiques contradictoires qui pèsent sur la réalisation de la consonne de liaison : une dynamique morphologique qui favorise la réalisation de cette consonne lorsque elle joue le rôle de marqueur grammatical, une dynamique syllabique qui favorise au contraire la chute des consonnes finales et une syllabation ouverte, une dynamique liée à la rémanence de la forme visuelle du mot orthographique qui tend à unifier sa représentation mentale sous sa forme longue et contradictoirement enfin une dynamique phonique d'enchaînement généralisé au sein du groupe de souffle qui brouille les frontières et les identités de mots (Laks 2005).

En analysant plus précisément les données accumulées par le programme Phonologie du Français Contemporain (Detey, Durand et al. 2010), je montrerais que la liaison ne peut être considérée comme un processus phonologique. Sa très grande variabilité s'explique par la classe lexicalement très restreinte de mots susceptibles de lier régulièrement (Mallet 2008). L'approche lexicale et morphologique qui était de règle avant la phonologie générative se trouve ainsi réhabilitée (Clédat 1917).

La liaison en français contemporain apparaît alors comme un phénomène constructionnel : un certain nombre de groupes de mots sont lexicalement stockés comme figés et liés. Ils ont une forte fréquence en discours qui explique le maintien statistique de la liaison obligatoire. Ceci induit un double stockage mental en mots isolés et mots construits avec double forme, longue et courte.

Au-delà de ces groupes, la liaison apparaît plus erratique, mais se maintient à un faible niveau statistique comme phénomène phonostylistique variable socialement marqué. Ceci implique également un stockage lexical sous les deux formes des items potentiellement impliqués. On voit ainsi que les dynamiques portées au jour, - la dynamique de marquage morphologique du nombre, la dynamique de chute des consonnes finales, la dynamique d'enchaînement généralisé et la dynamique de stockage mental de la forme visuelle-, continuent d'être actives en français contemporain.

Cette analyse s'appuie sur des données fréquentielles fines construites sur une base statistique importante issue du programme Phonologie du Français Contemporain (Durand, Laks et al. 2011). Elle explique pourquoi la liaison semble globalement suivre la loi Mandelbrot-Zipf de répartition statistique : un très petit nombre de mots liaisonnants contribue massivement à fréquence d'ensemble tandis que la masse des entrées lexicales contribue très faiblement au phénomène d'ensemble. Cette distribution typique, avec fréquence très haute pour des items en nombre réduit et décroissance brusque avec asymptote proche de zéro pour la masse du lexique renforce l'approche par constructions lexicalement stabilisée. Elle montre que l'approche phonologique par règles dérivationnelles et/ou par consonnes latentes rend compte, au mieux, des marges du phénomène de liaison mais échoue à le saisir dans sa réalité cognitive et discursive. La liaison en français contemporain reste bien un phénomène morfo-lexical et socio-stylistique.

## Références

- Chomsky, N. and M. Halle (1968). Sound Pattern of English. New York, Harper and Row.
- Clédat, L. (1917). Manuel de phonétique et de Morphologie. Paris, Hachette.
- Côté, M.-H. (2005). "Le statut lexical des consonnes de liaison." Langages **2**(158): 66-78.
- Dell, F. (1973). Les règles et les sons : introduction à la phonologie générative. Paris, Hermann.
- Detey, S., J. Durand, B. Laks, Ch. Lyche. (2010). Les variétés du français parlé dans l'espace francophone ressources pour l'enseignement. Paris, Éd. Ophrys.
- Durand, J., B. Laks, et al. (2011). "Que savons-nous de la liaison aujourd'hui?" Langue Française **169**: 103-135.
- Durand, J., B. Laks, Ch. Lyche. (2009). La Phonologie du français contemporain, Volume 1. Paris, Londres, Hermès.
- Fouché, P. (1959). Traité de prononciation française. Paris, Klincksieck.
- Laks, B. (2005). "La liaison et l'illusion." Langages **158**: 101-126.
- Mallet, G. M. (2008). La liaison en français : descriptions et analyses dans le corpus PFC. Sciences du Langage. Nanterre, Université Paris Ouest. Thèse de Doctorat.
- Martinon, P. (1913). Comment on prononce le français. Traité complet de prononciation pratique avec les noms propres et les noms étrangers. Paris, Larousse.
- Schane, S. A. (1968). French phonology and morphology. Cambridge, Mass, MIT Press.